

**Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 20 janvier 2022**

D06_200122

L'an deux mil vingt-deux, le vingt janvier à seize heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, au moyen d'une visioconférence, sous la présidence de David DECHENAUD, Vice-président chargé de la formation.

Point à l'ordre du jour : Approbation des modifications et ajouts des tarifs de formation initiale et continue relatifs aux formations non accréditées

Président de séance : David DECHENAUD

Membres présents : Virgile CHASSAGNON, Pascale HOFFMANN, Thierry KLEIN, Catherine ORSINI-SAILLET, Zineb SIMEU-ABAZI, Jean BRETON, Fabienne HANS, Sylvie MARTIN-MERCIER, Laurence VIANES, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Cédric LAURENT, Marie-Carmen MOLINA, Sandrine CHAIX, Stéphane JULIOT, Moira BIAUX, Séverin CONSTANT-MARMILLON, Pierre FERNANDES DA COSTA, Enzo GILLET, Nicolas HOGREL, Charles-Antoine JOURNET, Amaury PELLOUX-GERVAIS, Maximilien ROBSON, Mathis SION, Emma VASSAL, Emile HEYBERGER, Emmy MARC.

Membres représentés : Véronique MOLINARI (procuration à Catherine ORSINI-SAILLET), Frédéric NOEL (procuration à Virginie ZAMPA), Alma BENECH (procuration à Enzo GILLET), Emeraude KABARE (procuration à Pierre FERNANDES DA COSTA), Amina OUMEDDOUR (procuration à Séverin CONSTANT-MARMILLON), Fanny COULOMB (procuration à Laurence VIANES), Adèle FABRE (procuration à Maximilien ROBSON), Gwenaël DELAVAL (procuration à Emma VASSAL).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : David DECHENAUD, Vice-président chargé de la formation.

Les modifications et ajouts des tarifs de formation initiale et continue relatifs aux formations non accréditées sont soumis au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	28
Membres représentés	8
Nombre de votants	36
Voix favorables	33
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	3

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications et ajouts des tarifs de formation initiale et continue relatifs aux formations non accréditées.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 28 janvier 2022

Le Vice-président chargé de la formation



David DECHENAUD

Publié le : 03/02/2022

Transmis au Rectorat le : 03/02/2022

**ANNEXE DE L'EXTRAIT DES
DÉLIBÉRATIONS
N°D06_200122**

MODIFICATIONS TARIFS FORMATION CONTINUE / FORMATION INITIALE - OFFRE DE FORMATION NON ACCREDITEE - ANNEE 2021-2022 - APPROBATION CFVU

Composante	Type de Formation DU, DIU, Autres	Libellé complet de la formation	Tarif FC ODF NA 2021-2022 CFVU 15/04/2021	Tarif FC modifié/ajouté ODF NA 2021-2022	Tarif FI ODF NA 2021-2022 CFVU 16/09/2021	Tarif FI modifié/ajouté ODF NA 2021-2022	Modifications Précisions	Argumentaire UFR
ARSH	DU	Philopolis - Pratiques du dialogue dans la Cité			SO	170,00	Ajout tarif FI pour régularisation inscription au titre de 2021-2022, d'étudiants FI	Tarif aligné sur les droits nationaux de Licence. Il est prévu dans le cadre de cette formation de réserver l'inscription aux candidats en FC, or des étudiants, au regard de leur profil, ont été admis au sein de ce DU par l'équipe pédagogique
IUT1	DU	d'Etudes Technologiques Internationales (DUETI)			111,00	Droits diplôme national de Licence	Régularisation, erreur de tarif remonté pour vote CFVU du 16/09/2021	Ce tarif était historiquement aligné sur les droits nationaux de Licence. L'UFR, a fait remonter lors du recensement des tarifs, par erreur, un ancien tarif à 111€. On note ainsi un décalage entre le montant modélisé dans Apogee (correct, souhaité par la composante) affiché depuis 2019-2020 et le tarif voté en CFVU du 16/09/2021 (erroné).
LE	DU	Formateur formatrice en anglais			SO	1 989,00	Ajout tarif FI pour régularisation inscription au titre de 2021-2022, d'étudiants FI	Public cible uniquement FC jusqu'à présent. La mise en place d'un tarif FI devient nécessaire pour cette formation pour laquelle l'UFR reçoit de plus en plus de candidats relevant de ce type de public. Suite à ce constat, demande de rajout formulée en décalé par rapport au recensement des tarifs FI pour 2021-2022.
STAPS	DU	Trail running	Tronc Commun (TC) + 2 modules : 1900€ TC + 3 modules : 2300€	Tronc Commun (TC) + 2 modules : 2100€ TC + 3 modules : 2500€			Augmentation des tarifs modulaires FC postérieure au recensement des tarifs pour 2021-2022 suite calculs de coûts révisés	Augmentation due à : Amélioration du suivi des étudiants en prenant en compte le suivi des mémoires par des tuteurs pédagogiques Proposition d'un tarif de la formation pour être plus cohérent avec nos coûts réels et le marché. Suite coûts liés à la communication qui reviennent à l'UFR et non plus à Flexi TLV comme durant la 1ère année